

**Sylvain Boudrias**

Ing., MBA

Président, Darspec

sylvain.boudrias@darspec.com

Concilier les attentes des citoyens et les exigences gouvernementales peut parfois s'avérer un défi de taille pour les gestionnaires municipaux. C'est le cas notamment dans le dossier des compteurs d'eau, où les municipalités doivent se soumettre aux exigences de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP).

Pour ce faire, certaines sont dans l'obligation de procéder à l'installation de compteurs d'eau pour les secteurs non résidentiels. Les industries qui consomment un grand volume d'eau n'auront éventuellement pas d'autre choix que d'assumer les frais engagés pour revoir leurs procédés et moderniser leurs équipements. Chez les citoyens, toute initiative de tarification peut être perçue d'un mauvais œil, puisqu'ils devront payer pour une ressource à laquelle ils avaient jusqu'à maintenant un accès quasi illimité.

Dans ce contexte, comment les élus municipaux peuvent-ils arriver à répondre aux exigences gouvernementales tout en favorisant l'acceptabilité sociale d'un tel projet ?

UN MESSAGE QUI NE PASSE PAS TOUJOURS BIEN

Lorsqu'on parle d'implanter un compteur d'eau ou une tarification, force est de constater que le message peut être incompris ou mal perçu. L'un des commentaires les plus fréquents est qu'il ne s'agit là que d'un moyen supplémentaire pour les villes de remplir leurs coffres.

Dans certains dossiers, cette résistance peut malheureusement suffire à compliquer les relations entre la ville et ses citoyens, au point où certaines municipalités seraient tentées de mettre la pédale douce dans la mise de l'avant de projets pourtant jugés nécessaires d'un point de vue environnemental.

Bien que des villes soient parvenues à implanter les compteurs d'eau sans heurts sur l'ensemble de leur territoire, d'autres peinent à y arriver. Il m'est arrivé de constater que certaines villes ont à cœur la réussite d'un tel projet, alors que d'autres y sont réfractaires et n'y voient qu'une contrainte gouvernementale. Cette dernière attitude a malheureusement pour effet de nourrir la grogne populaire et limite les actions entreprises pour atteindre les objectifs de la SQEEP.

Il existe pourtant des moyens concrets de faciliter l'adhésion à ces projets tout en faisant bonne figure. Il s'agit simplement de se positionner, d'éduquer et de soutenir.

ÊTRE CONVAINCU POUR CONVAINCRE

Pour les représentants municipaux, la première étape consiste à s'approprier les projets en les assumant fièrement et en en parlant de manière positive. Pour y arriver, il faut revisiter les objectifs à la base de ces projets et s'en servir pour façonner son argumentaire, de façon à se positionner en tant que défenseur de l'eau et de l'environnement. Il sera ensuite plus facile de mobiliser les citoyens à travers ses actions et son discours.

Les villes doivent également faire office de figures de proue en procédant à la mise aux normes des bâtiments municipaux. Elles seront alors dans une meilleure posture pour exiger la même chose des citoyens concernés.

TRANSPARENCE ET ÉDUCATION

Le discours environnemental ne rejoint pas tout le monde. Plusieurs ignorent les problématiques entourant l'approvisionnement en eau potable alors que d'autres auront tendance à les nier, croyant à une abondance de la ressource. Les arguments économiques peuvent alors être utiles pour conscientiser cette clientèle.

Bien des citoyens ne sont pas au courant des frais de gestion de l'eau qu'ils assument déjà à travers leurs impôts fonciers. Des municipalités prennent le soin d'indiquer la proportion de cet impôt attribuée à ce service, alors que d'autres incluent ce montant dans des catégories de dépenses plus larges, comme l'Hygiène du milieu¹ ou les Travaux publics², renforçant alors, pour certains, l'impression que le produit est gratuit.

Un premier pas consiste à informer les citoyens de ce que l'approvisionnement, l'épuration et la distribution de l'eau entraînent des coûts pour la ville, et que ces montants leur sont ensuite en partie facturés.

On doit également les sensibiliser à propos des volumes d'eau produits et sur les besoins en infrastructures requis pour satisfaire à la demande. Une plus grande demande exerce une pression accrue sur l'ensemble des équipements et installations, ce qui explique la nécessité d'une consommation judicieuse. Les citoyens méconnaissent souvent ce qui se passe entre la rivière et le robinet, d'où l'importance d'initiatives telles que les portes ouvertes d'usines et les programmes d'économie d'eau potable en vigueur l'été dans certaines municipalités.

SOUTENIR ET ENCOURAGER LES EFFORTS D'ÉCONOMIE D'EAU

Les compteurs d'eau sont avant tout un outil de mesure de la consommation. Ils servent notamment à déceler les fuites et à connaître les grands utilisateurs ainsi que les périodes de pointe. L'analyse des données permet ensuite de poser des actions ciblées.

Pour inciter les citoyens et les grands utilisateurs d'eau à participer aux efforts d'économie, les actions des municipalités doivent s'aligner sur un discours positif. Cela requiert la mise en œuvre d'outils et d'incitatifs, par exemple en fournissant aux propriétaires de bâtiments où un compteur est installé de l'information et des ressources leur permettant de réduire considérablement leur consommation d'eau.

Toute mesure coercitive, telle qu'une réglementation restrictive sur les équipements dits « aquavores », devrait être accompagnée d'incitatifs pour démontrer la réelle volonté des villes à réduire la consommation d'eau potable. À titre d'exemple, une subvention pourrait être octroyée à un grand utilisateur d'eau pour le remplacement d'un équipement branché en continu sur l'eau potable par un modèle qui recourt à une boucle de recirculation.

Ainsi, les efforts des municipalités, lorsqu'ils sont alignés sur les objectifs du gouvernement en matière de réduction de l'eau potable, envoient à l'ensemble des citoyens un message fort : la protection de cette ressource est l'affaire de tous ! ■

¹ Ville de Pincourt. (2017). *Budget 2017*. Récupéré le 12 juillet 2017 de http://www.villepincourt.qc.ca/uploads/html_content/Budget,%20finances,%20taxes/BUDGET%202017%20-%20FR.pdf

² Ville de Blainville. (2017). *Compte de taxes 2017*. Récupéré le 12 juillet 2017 de http://blainville.ca/wp-content/uploads/2015/03/depliant_taxes.pdf



Visionnez les capsules vidéo exclusives sur notre chaîne YouTube

www.YouTube.com/MAYAProductionvideo

VISIONNEZ CETTE VIDÉO

SUSCITER L'ADHÉSION DES CITOYENS À L'INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU